

Image not found or type unknown



Récompense due à la communauté

Par **Agathe91**, le **31/08/2009** à **09:48**

Bonjour,

Puis-je avoir une traduction concrète -par un calcul chiffré- de la définition de cette récompense due à la communauté? Cas d'espèce :

- Mon ami et moi (nous n'étions pas encore mariés) avons acheté un terrain en 1997.
- Valeur de ce terrain : 28K€, avec apport de 20K€ de mon ami, venant d'une rvente de maison
- Droits de propriété répartis ainsi (2/3 pour lui, 1/3 pour moi) , je n'ai pas vu!
- Ensuite, nous avons construit une maison, financée par un crédit de 110K€, remboursé en parts égales
- Valeur actuelle du bien : 600K€
- Mariés en 2003, nous n'avons pas fait de contrat..
- Cancéreuse, en voie de divorcer, je voudrais savoir quel montant de récompense à la communauté je peux faire valoir?
- A l'avance, merci